COMMUNE DE PERON

LE PETIT PÉRONNAIS

N° 77
Octobre-Novembre-Décembre 2015

LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE
AURONT LIEU LE JEUDI 28 JANVIER 2016
A 18H30 A LA SALLE CHAMP FONTAINE

Le Carnet communal

Mariages

- Valérie NOVAIS et Lionel DUBREUIL, le 18 septembre 2015
- Gilliane DEVIDAL et David EHRENREICH, le 24 octobre 2015
- Aline MANDIGON et Eric BARTHÉLÉMY, le 7 novembre 2015
- Lucy HEATON-WATSON et Alexandre CALCAT, le 21 novembre 2015

Naissances

- Tessa CHUTEAUX, née le 12 juin 2015
- Aubry VILLET, né le 5 août 2015
- Alice NAHOUN, née le 7 août 2015
- Justin HUMBERT, né le 9 août 2015
- Léonie CURCHOD, née le 2 septembre 2015
- Eléa REIS DOS SANTOS MARQUES, née le 11 septembre 2015
- Mathilde DELACHAT, née le 18 septembre 2015
- Rayan BENBKHAT, né le 24 septembre 2015
- Noah BARTOK, né le 20 octobre 2015
- Adèle CONSTANT DARMON, née le 30 octobre 2015

Décès

- Michelle MATT, le 29 septembre 2015
- Gabrielle VUILLERMOZ, le 7 octobre 2015
- Roger ANTOINE, le 26 octobre 2015
- Françoise PERRIERE, le 4 novembre 2015
- André GUILLERMET, le 31 juillet 2015

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE
PENDANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

La mairie sera fermée du 24 décembre 2015 à 13h30 au 31 décembre 2015 inclus.
En cas d'urgence, contactez le 06.78.54.78.57 ou le 06.16.24.78.58

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leur parents, dès qu'ils atteignent **l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en octobre, novembre, décembre 1999, venir avant le 31 janvier 2016.**

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone **au 04.37.27.25.07 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h00,**
- **Par internet sur www.defense.gouv.fr**

EDITO

On se lève un samedi matin pour mettre une dernière fois en ordre ce petit mot trimestriel et en allumant la télévision : **L'HORREUR !**

Après un tel carnage, tout ce que j'avais pu préparer sur nos petites joies ou nos petits maux communaux semblent bien dérisoires.

Je n'aurai, à mon petit niveau, qu'une seule réponse.

METTRE LE DRAPEAU FRANÇAIS LE PLUS GRAND POSSIBLE

Soyons unis.

VIVE LA FRANCE

VIVE LA REPUBLIQUE

ARMAND Christian

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

JUILLET 2015

Excusés : Mmes DECOMBAZ Marielle (pouvoir à FERROLLIET Françoise), SURGAND Marie-Odile (pouvoir à BLANC Dominique), Mrs. DAVIS Andrew, PIBERNE Olivier (pouvoir à BLANC Jérémy).

Mme BENIER, Conseillère Départementale, présente le projet d'un éco-pont sur la 2x2 voies. Plusieurs conseillers s'étonnent du positionnement de cet ouvrage et Mme BENIER s'est engagée à fournir les renseignements.

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2015 est approuvé à l'unanimité avec la modification du point 4.5.1. : Le prix du store de l'auberge communale est de 12 500 € TTC.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

Budget primitif – décision modificative n° 2

Les modifications budgétaires concernent principalement le versement d'une nouvelle subvention et l'installation du store à l'auberge communale sur l'exercice comptable 2015.

Attribution des marchés à bons de commande relatifs à l'exécution

Il est décidé d'attribuer les marchés comme suit :

- le lot n° 1 : voirie et aménagements urbains à l'entreprise EIFFAGE TP ;
- le lot n° 2 : terrassements et réseaux divers au groupement d'entreprises RAMPA TP mandataire / VUACHE BTP.

Attribution d'un marché pour la fourniture de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire

La commission d'appel d'offres du groupement de commande réunie le 15 juin 2015 propose de retenir la société SAS BRIDON Distribution BOURG TRAITEUR, pour sa solution de base avec l'option de fourniture de pain individuel, aux tarifs de 2,62 € HT par repas, le Conseil Municipal accepte l'offre de cette société.

Projet de l'Office National des Forêts concernant l'aménagement de la forêt communale de 2015 à 2034

La révision de l'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts pour la période 2015-2034 est un projet qui comprend :

- l'analyse de l'état de la forêt
- les objectifs à assigner à la forêt qui ont été fixés en concertation avec la commune
- un programme d'actions où sont définis les années de passage en coupe, les règles de gestion, ainsi qu'à titre indicatif les travaux susceptibles d'être réalisés et le bilan financier prévisionnel.

CCPG – approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes – mise à jour des plans des réseaux d'eaux pluviales

Pour la commune de Péron, cela concerne :

- une tranche ferme d'un montant estimé à 3 572 € HT ;
- une tranche conditionnelle :
  - ⇒ estimation 1 montant de 8 040 € HT ;
  - ⇒ estimation 2 montant de 6 000 € HT ;
  - ⇒ estimation 3 montant de 2 800 € HT.

Adhésion à l'association pour le développement et la promotion des marchés ADPM

Avant de discuter sur cette proposition de délibération, le Conseil Municipal décide par 9 voix pour, 2 abstentions, et 7 voix contre, de ne plus organiser un marché hebdomadaire.

POINTS DIVERS

ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES -COLLEGE - GYMNASE

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 08 juin.

Interpellation de Mr. Le Directeur par un parent d'élèves concernant l'absence de réunion dans l'année.

288 élèves devraient fréquenter l'école à la rentrée dont 13 enfants en CLIS. La création d'une nouvelle classe ne semble pas d'actualité.

Le Conseil Municipal accepte le devis de clôture de l'entreprise ESPACS pour la création d'un espace vert dans l'enceinte de la cour de l'école pour un montant de 3 828 € TTC.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la réunion de la commission du 08 juin.

Les points suivants ont été traités :

- travaux en cours et à venir : Route de Chanvière, Marquage au sol, panneaux de signalisation.
- intervention pour la rénovation des mâts d'éclairage public : validation du principe de dépose/repose par Salendre, sablage en atelier par la société SABLE TOUT et mise en peinture par les agents communaux.
- intervention de coupe d'arbres situés sur le chemin de la Polaille. La commune se chargera de faire abattre les arbres qui ne présentent pas une garantie de stabilité sur le domaine publique, suite à la demande de Mme EVRARD.

La réception des travaux route de Chanvière est programmée mi -juillet.

Réunion publique du 15 juin pour la présentation du fonctionnement des bacs semi-enterrés pour les ordures ménagères.

Aménagement Foncier : compte-rendu de la réunion du 25 juin.

M. GAUD va répertorier toutes les réclamations et les modifications qui ont suivies pour remettre les bornes définitives.

Marché groupé avec la CCPG pour l'entretien des poteaux incendie (70 dans la commune).

BUDGET

En caisse le 29 juin 2015 : 432 106,69 €, à ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie.

Subventions et Dotations

- CLSH : accord verbal de la CAF pour une subvention de 65 000 € et une avance de trésorerie sans frais de 65 000 € remboursable en 4 ans ;
- Aménagement Foncier : présentation de notre dossier de complément de subventions pour l'aménagement du chemin n° 7 le 14 septembre en commission permanente du Conseil Départemental ;
- Dotation Forfaitaire des communes : 160 737 € ;
- Dotation de Solidarité Rurale : 99 257 €.

MAISON DES SOCIETES

Lors de la réunion du 18 juin, M. PM Laurent est intervenu pour l'implantation des arbres du Verger Tiocan.

Durant la matinée du forum du 27 juin, les visites se sont enchainées et les visiteurs ont été satisfaits.

BATIMENTS COMMUNAUX

Contrôle Légionellose des bâtiments publics par le laboratoire d'analyse ASPOSAN : tous les bâtiments sont aux normes.

AUBERGE COMMUNALE

Accord du Conseil Municipal sur les devis suivants :

- Changement d'une nourrice d'alimentation d'eau pour 653,40 € TTC ;
- accord sur un montant maximum de 5 160 € HT pour le changement de la porte de garage. Ce montant sera à prendre en compte en cas d'une reprise anticipée de l'auberge par M. GUILLON hors DSP.

CONTENTIEUX

Les Fleurs du Jura/Mairie : nouvelle ordonnance de clôture d'instruction du Tribunal Administratif de Lyon fixée au 08/07/2015.

ZONE COMMERCIALE ET ARTISANALE DE PRE MUNNY

Compte-rendu de la réunion du 02 juillet avec M. BALAGUER par rapport à l'installation d'activités dans la galerie marchande et pour la reprise de l'ancien magasin.

POLICE INTER-MUNICIPALE

Présentation d'une proposition de convention entre les communes de Collonges, Farges et Péron.

Compte-rendu de la réunion du 01 juillet :

- 3 candidatures sont parvenues à la mairie de Collonges ;
- la voiture retenue est une Citroën C3.

CLSH - FAMILLES RURALES

Le Centre de Loisirs est complet pendant les vacances d'été avec uniquement la fréquentation des enfants de Péron et Saint Jean de Gonville.

PATURAGES DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

La visite de sécurité des chalets aura lieu le 8 juillet.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Présentation de l'avant-projet suite à la réunion du 25 juillet, une présentation en 3D sera réalisée.

GENS DU VOYAGE

Information sur l'arrivée des gens du voyage le 28 juin.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 25 juin.

Comptes-rendus des commissions :

- Commission Eau et assainissement : point sur la négociation avec l'Etat de Genève sur le tarif de l'assainissement. Accord est donné sur le tarif de 1.40 CHF/m3.
- Commission Gestion et Valorisation des déchets : modification de la relève des ordures ménagères.

Compte-rendu de la réunion du 09 juin concernant la mise en place du PLUI avec un avis formel du Conseil Municipal par rapport à la charte proposée. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la charte de gouvernance proposée par la CCPG.

Présentation des dernières fiches du Contrat Corridor Mandement-Sud Gessien. L'ensemble des fiches validées lors des divers Comité de Pilotage sont estimées à 9 765 000 € pour le côté Français et 4 540 000 FS du côté Suisse.

PLUI

Point sur la modification simplifiée n° 4. Un recours gracieux a été déposé par Mme Marchand pour demander à M. le Préfet de revenir sur sa décision.

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Information sur les ventes de bois du 18 juin :

- la parcelle de résineux mise en vente a été adjugée à 32 018 € ;
- la parcelle de feuillu a été retirée de la vente le seul prix proposé étant loin de la somme attendu.

SIEA

Information du SIEA sur le nombre de branchements « fibre optique » au 31 mars : 276 particuliers, 5 professionnels et 5 du secteur public.

COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Compte rendu des réunions du 09 et 23 juin 2015.

Déclarations Préalables

* M. MOUSSARD Jérôme – 587, Rue du Paruthiol – Enrochement de 1,20 m sur 27 m – Avis favorable
* M. AEBY Roland – 239, Rue des Bouvreuils – Transformation d'un garage en chambre avec velux – Avis favorable
* M. MURGO Ignazio – 50, Rue de la Gaine – Les Jardins de l'Annaz – Pose d'un velux de 55 x 78 – Avis favorable
* M. DOS AWJOS PENSO Ismaël – 258, Rue du Branlant à Logras – Clôture sur muret et portail coulissant – Avis défavorable
* Mme MC CALLIN Barbara – 187, Grand'Rue – Pose velux 134 x 98 article 123-1-7 – Avis favorable
* M. MONTERROSO Eduardo – 190, Route de Choudans à Feigères – Mur de soutènement et grillage – Avis favorable

Permis de Construire

* Mme BIGEARD Karen – 404, Rue du Mail – Construction maison individuelle – Demande pièces complémentaires
* SCI BOBOLI – Rue du Bruel à Logras – Modification permis en cours séparation de 2 parcelles + voirie – Remise en cause du PC initial – Avis défavorable
* Mme VUAILLAT Mélanie – Vie de l'Etraz – Les Boutons d'Or – Repositionnement maison sur le terrain – Avis favorable – Couverture tuile brun rouge à conserver
* Mme RODRIGO MATOS – 63, Chemin de Ruthet – Aménagement de 2 parkings et local en sous-sol – Avis favorable
* M. GAGGINI Didier – 184, Chemin du Molard – Mise en conformité suite au certificat de conformité – Avis favorable

Compte-rendu de la réunion du 18 juin, organisée par la CCPG, concernant les modalités de mise en place de l'instruction des demandes d'urbanisme.

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de la réunion du 16 juin avec des jeunes de Greny pour la création d'une « Jeunesse ».

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Football Club Sud Gessien du 18 juin avec présentation d'un devis pour un terrain synthétique.

Compte-rendu de la réunion du 25 juin pour la préparation du 14 juillet.

Compte-rendu de la réunion du 01 juillet avec le Comité des Fêtes et la Réserve Naturelle pour la préparation de la Montée du Gralet.

Compte-rendu du forum des associations du 27 juin. Ce premier forum dans la maison des sociétés fut une réussite.

PERSONNEL

Compte-rendu de la réunion du 29 juillet avec le personnel de l'école pour faire le point de l'année écoulée et pour mettre au point la prochaine rentrée.

COURRIER

Courrier de M. Sanchis pour l'agression de son chien par d'autres chiens.

Courrier de M. Mathieu concernant la limitation de vitesse avant l'entrée de Logras.

SEPTEMBRE 2015

Excusés : Mmes BARRILLIET Annick, DECOMBAZ Marielle (pouvoir à ARMAND Christian), SURGAND Marie-Odile (pouvoir à BLANC Dominique), Mrs. BLANC Alain (pouvoir à DESMARIS Christian), PERAY Pierre-Alain (pouvoir à FERROLLIET Françoise), DAVIS Andrew.

Absent : M. PRIEUR Sébastien

La parole est donnée à M. COSMIDES Alexandre du bureau Hydrétudes venu présenter le diagnostic et les actions à mener sur le ruisseau Le Péron. Suite à cette présentation le Conseil Municipal devra définir les actions qu'il entend réaliser durant la durée du mandat.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMTE

Budget primitif – décision modificative n°3

Modifications budgétaires sur l'exercice 2015 s'élevant à 502 € pour la section investissement.

Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain : aide au financement du projet de transfert du centre de loisirs bâtiment rue du Mail ancienne mairie-école

La CAF alloue une aide de 121 630 €, dont 60 815 € sous forme de prêt sans intérêt et 60 815 € sous forme de subventions, correspondant à 20 % de la dépense prévisionnelle.

Convention de mise en place d'un service de police inter-municipale entre les communes de Collonges, Farges et Péron

Les 3 communes souhaitent mettre en œuvre un service mutualisé de police municipale. La création et la mise à disposition de ce service ont été fixées par le biais d'une convention tripartite. Les dépenses seront inscrites au budget de la commune.

Restaurant scolaire - convention fixant les conditions et modalités de prise des repas au collège entre la commune et le prestataire « CORALYS »

L'objet de la convention d'admission dans un restaurant scolaire établie par CORALYS est de fixer les conditions et modalités selon lesquelles les élèves de l'école et les membres du personnel de la Mairie pourront bénéficier des installations de la cuisine du Collège de Péron.

Modification du tableau des emplois permanents communaux

En raison de la réorganisation des services, il convient d'augmenter le temps de travail de 5 agents :

- deux postes d'agent d'entretien des bâtiments, école, restaurant scolaire de grade d'adjoint technique de 1er classe ;
- trois postes d'agent d'entretien des bâtiments, école, restaurant scolaire sur le grade d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet.

Gratification de stage – réactualisation des tarifs

Il est décidé de verser une rémunération aux stagiaires sous forme de gratification, quelle que soit la durée de leur stage, selon l'application en vigueur.

POINTS DIVERS

ECOLE

Effectifs de la rentrée : 282 élèves – 12 en CLIS.

Malgré le nombre très élevé d'élèves il n'y a pas de création de classe.

Point sur les problèmes de paiement des repas de cantine : la somme des impayés pour l'année scolaire 2014-2015 est supérieure à 6 000 €, due à un « laxisme » inexcusable des parents (une lettre de rappel a été envoyée), un manque de réactivité de la Trésorerie, une vérification trop tardive faite par les services de la Mairie.

RYTHMES SCOLAIRES

Suite au regroupement sur 2 jours des temps d'activités périscolaires (TAP), le nombre d'enfants les fréquentant est pratiquement identique à l'année passée avec une forte inscription de permanents (173 inscrits à ce jour).

Les raisons sont les suivantes :

- le coût pour les parents a baissé de moitié ;
- la Caisse d'Allocations Familiales finance cette année 53 centimes de l'heure pour les enfants participant aux TAP ;
- l'Etat a pérennisé son financement de 50 € par enfant ;
- les parents bénévoles sont plus nombreux que l'année passée, 10 au lieu de 7, ce qui permet de diminuer le nombre d'intervenants rémunérés.

COLLEGE

Point sur les effectifs : 594 enfants étaient inscrits.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la réunion de réception des travaux de Feigères du 22/07/2015.

BUDGET

En caisse le 03 septembre : 330 935,60 €.

CONTENTIEUX

Présentation du recours gracieux de l'association Anthroposophique du Lac contre le PC MERCUEL.

Les Fleurs du Jura/Mairie : présentation du mémoire en réponse de la société SERENIS.

POLICE INTER-MUNICIPALE

Deux policiers sont embauchés. Le premier rentrera en fonction le 2 novembre, le 2ème au plus tard le 23 novembre.

Un point sera fait sur la signalétiques et les arrêtés à mettre en place avant l'intervention des policiers.

CLSH – FAMILLES RURALES

Présentation des effectifs du mercredi et du périscolaire qui sont également en hausse. Le matin 25 à 27 enfants, le mercredi 48 enfants fréquentent en moyenne le périscolaire.

Demande acceptée pour une modification de la durée de fermeture l'été. Cette dernière se fera sur les 3 premières semaines d'août, dans la mesure où cette semaine supplémentaire de fermeture ne pénalise pas le budget.

CHALETS DU GRALET ET DE LA POUTOUILLE

Compte-rendu des visites de sécurité du 08 juillet.

Chalet du Gralet : la commission de sécurité a émis un avis favorable pour la poursuite de l'activité de l'établissement.

Quelques aménagements sont à prévoir : doublage de la cheminée, pose d'un paratonnerre, fermeture des ouvertures entre la cuisine et la partie réservée au berger, suppression des matelas dans la chambre située dans le dortoir : 19 couchages.

Chalet de la Poutouille : la commission a émis un avis défavorable, ce qui explique sa fermeture. Ce chalet n'était pas connu de l'Administration.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Présentation du devis pour les perspectives demandées.

Le devis complémentaire de 4 080 € TTC pour la réalisation d'une maquette en 3D et la réalisation de quatre perspectives a été refusé 10 voix contre – 6 voix pour.

Compte-rendu de la visite des cimetières genevois du 23/07/2015.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

- Commission accessibilité du 08 juillet : La CCPG va mettre sur internet l'avancement des dossiers. Les installations ouvertes aux publics seront également concernées par l'accessibilité, hormis les déchetteries.
- Commission patrimoine du 09 juillet : mise en place d'une assistance à maitrise d'ouvrage afin de faire face aux nombreux dossiers.
- Déchetterie de Péron : étude de faisabilité d'un

agrandissement du site.

- Projet de réhabilitation du domaine de Pierre à Collonges. 3 bâtiments sont concernés.
- Contrat Corridor du 1er septembre : Le total des fiches actions est revu à la baisse avec un montant estimé toutefois à 9 006 156 € pour le côté français.
- Projet de l'Eco Pont : réponse de Mme Bénier par rapport aux questions posées lors de sa présentation. Le Conseil Municipal accepte, à la majorité, la création de cet ouvrage sur la commune.

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Information pour un passage de 50 mètres sur la commune de Péron d'une route forestière de Saint Jean de Gonville.

SIEA

Information du SIEA sur le nombre de branchements « fibre optique » au 30/06/2015 : 338 abonnés.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Réunions des 07 juillet, 21 juillet, 04 août et 18 août 2015.

Déclarations Préalables :

* MENARD Arnaud – 682 Route de Lyon, Logras – Agrandissement fenêtres de cave – Avis défavorable – Maison située en zone Ap
* IFTENIE Mirela – 68 Chemin de la Louye, Logras – Mise en conformité abri de jardin fermé – Avis favorable
* AEBY Roland – 239 Rue des Bouvreuils, Péron – Construction gazebo + jacuzzi sur dalle béton – Implantation par rapport aux limites séparatives manquantes + cotes terrasse inexistante – Demande de pièces complémentaires
* CHAILLET François – 803 Route de Lyon, Logras – Transformation fenêtre en porte-fenêtre. Construction muret soutènement + terrasse – Avis défavorable – Accord du copropriétaire + plan d'implantation du mur manquants
* AGUSHI Muhamet – Chemin de Bocagnes, Feigères – Division parcellaire – Voirie insuffisante : seul chemin agricole existant < 3 m – Avis favorable
* JULLIEN Daniel – 124 Rue du Branlant, Logras – Construction d'un muret surmonté d'un grillage en treillis soudé blanc en limite public + limite voisin – Avis favorable
* KELLER Marta – 68 Chemin de Brandou, Logras – Création porte-fenêtre + Réfection terrasse + parking + clôture – Dimension porte-fenêtre, terrasse, portail, clôture non précisées – Demande de pièces complémentaires
* RODRIGO MATOS Helder – 63 Chemin de Ruthet, Péron – Construction de deux pergolas en bois + crépis isolation façade – Avis favorable
* DEPARTEMENT DE L'AIN – 445 Route de Péron, Péron – Aménagement des abords du collège remplacement bordures + marquage des places handicapées + signalétique passages piétons – Avis favorable
* AEBY Roland – 239 Rue des Bouvreuils, Péron – Construction gazebo + jacuzzi sur dalle. Béton – Avis défavorable – Retrait par rapport aux limites séparatives non respecté
* VUILLERMOZ Jean-Marie – 43 Rue de St Jean de Gonville, Péron – Installation d'un grillage tressé sur poteau en fer bétonné dans le sol hauteur 1,2 m – Avis favorable
* MARQUES DE OLIVEIRA Virginie – 260 Rue du Branlant, Logras – Construction d'un auvent sur construction existante – Avis favorable
* CHAILLET François – 803 Route de Lyon, Logras – Transformation fenêtre en porte-fenêtre. Construction muret soutènement + terrasse – Avis favorable
* TERZULLI Laurent – 6 Chemin de la Polaille, Péron – Installation d'une clôture/grillage – Avis favorable
* KELLER Myrta – 68 Chemin de Brandou, Logras – Création porte-fenêtre. Réfection terrasse + parking + clôture – Avis favorable
* LEANDRE Jean-Paul – 203 Chemin des Marais, Péron – Construction d'un abri de jardin en limite de propriété – Avis favorable

Permis de Construire :

* HOBSON Philip – 583 Rue du Paruthiol – Pré-Millet, Péron – Mise en conformité après DACT refusée le 18/04/08 – Avis favorable
* MALTONTI – 120 Route de Choudans, Feigères – Mise en conformité suite refus DACT du 12.06.2015 – Avis favorable
* GOLAY RAMEL Martine – Chemin de Ruthet – La Lie, Péron – Extension du chalet existant de 40 m², Consolidation des piliers de soutien – Avis favorable
* BSL Sarl – Pré Millet, Péron – Construction de deux maisons individuelles avec garage – Avis défavorable – Longueur de la façade du garage en limite non respectée 11,7 m et fenêtres de garage en limite
* BRUCKERT Arnaud – Chemin du Creux de l'Etang, Feigères – Réhabilitation grange en logement – Avis défavorable – Lucarnes interdites dans les zones soumises à l'article L.123.1.7 (Art. 11.3.1).
* PERRIERE Jacques – 132 Grand Rue, Péron – Mise en conformité suite refus DACT du 20.04.2015 ouverture supplémentaire + extension de toiture sur terrasse – Avis favorable

ASSOCIATIONS

Compte-rendu du 14 juillet : manifestation officielle et festive. Suite à la très faible participation de la population lors de la cérémonie officielle, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il ne l'organisera plus. Remerciements aux membres des associations qui ont travaillé pour cette manifestation. Un bénéfice de 1 861,00 € est remis au profit du CCAS.

Compte-rendu de la Montée du Gralet du 05/09/2015 Le changement de date et les conditions climatiques ont perturbé l'organisation de la marche du Gralet. Au total, une centaine de personnes au chalet. Le comité des fêtes attend le compte rendu

du conservateur de la Réserve Naturelle.

Demande de mise à disposition de la salle Champ Fontaine et de la Maison des Associations par l'association UCL (Union des Coachs du Léman) pour le 3ème salon du Bien-être Attitude. Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition la salle Champ-Fontaine contre une location. Refus de mise à disposition de la Maison des Associations estimant qu'elle doit rester uniquement pour le milieu associatif péronnais.

COURRIER

Courrier du Ministère de l'Intérieur concernant l'accueil des réfugiés. Devant le manque d'information émanant du ministère le Conseil Municipal refuse l'accueil de familles de réfugiés.

Courrier de Mme Magny pour des problèmes de ruissellement d'eau pluviale.

OCTOBRE 2015

Excusés : Mmes SURGAND Marie-Odile (pouvoir à BLANC Dominique), Mrs DAVIS Andrew, PERAY Pierre-Alain (pouvoir à ARMAND Christian), PIBERNE Olivier (pouvoir à BLANC Jérémy)

Absents : Mme BOSSY Virginie, M. PRIEUR Sébastien

L'entretien des espaces extérieurs de l'ancienne école de Logras est à la charge de SEMCODA. Un courrier a été fait à l'agence de Saint Genis Pouilly pour lui demander d'intervenir au plus vite.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

ECOLE

Exercice d'évacuation du 21/09/2015 : sortie et rassemblement très rapide des enfants sur le « city-stade ».

Reste à régler le problème de l'alarme extérieure.

RYTHMES SCOLAIRES – CLSH

Compte-rendu de la réunion publique du 28/09/2015. L'exposé du directeur n'a amené aucune question de la part de la trentaine de parents présents.

COLLEGE

L'effectif du collège s'élève à 594 élèves

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

L'entreprise Eiffage interviendra lors des vacances de la Toussaint pour les travaux suivants :

- Caniveaux grilles sur la Vie de l'Etraz et Châtelains ;
- Reprise d'épaulement route de Pougny ;
- Reprise d'affaissements divers route de Lyon ;
- Réfection du carrefour au chemin d'accès à la compostière dont la voie de circulation sera fermée ;
- Création d'un chemin piéton de la route des Jeunes à l'école : accord pour un devis de 11 560,28 € de l'entreprise Eiffage.

BUDGET

En caisse le 28 septembre : 184 435,63 €. Courriel du Conseil Départemental nous informant de la prise en charge de l'avenant pour la création du chemin non réalisé lors des travaux du remembrement.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Présentation de la nouvelle convention présentée par Dynacité. Le dossier a été validé et amendé par Familles Rurales.

BATIMENTS COMMUNAUX

Points sur les dossiers relatifs à l'accessibilité programmée pour les bâtiments recevant du public. Tous les dossiers ont été transmis à la Préfecture avant le 27 septembre, date butoir. Dérogations demandées pour le vestiaire de foot (vétusté), le local de la pétanque (vétusté), l'accès de l'arrière de l'école (projet d'agrandissement) et le Centre de Loisirs (projet à l'ancienne Mairie-Ecole).

Chalet du Gralet : compte-rendu de la réunion avec Mme COMET de la Région, COLLET M. et LAURENT PM.

CONTENTIEUX

Présentation du mémoire en réponse n°2 de l'avocat de Mme Goldschmidt/M. Melo pour le dossier de M. TAGG.

Présentation du recours gracieux présenté par M. et Mme MENARD.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Présentation de nouvelles propositions du bureau Les Architectes du Paysages . M. le Maire doit se renseigner sur le type de maquette 3D proposé.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

CCPG

- Conseil Communautaire du 24 septembre. Approbation de la proposition de modification du ramassage des ordures ménagères. Le ramassage en porte à porte sera progressivement abandonné pour passer aux conteneurs enterrés ou semi-enterrés. La CCPG prendra à sa charge l'enfouissement des containers pour le tri sélectif. La déchetterie de Péron sera agrandie et 3 nouvelles déchetteries vont être programmées sur le Pays de Gex.
- Eau et Assainissement du 23 septembre. Présentation du rapport prix et qualité des services de l'eau et de l'assainissement. A noter le rendement du réseau AEP de 72 % inférieur au rendement contractuel du délégataire. Des pénalités seront appliquées.

- Fin d'année 2015, les élus communautaires devront faire un choix sur le futur mode de gestion des services : en régie ou délégation de service public.
- Comité de Pilotage : lancement pour les continuités écologiques (coupures vertes).
- Projet Territoire : compte-rendu du 3ème séminaire du 29 septembre.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Réunions des 01 et 15 septembre 2015.

Déclarations Préalables :

* AEBY Roland – 239 Rue des Bouvreuils à Péron – Construction Gazebo + jacuzzi sur dalle béton – Avis favorable
* DA SILVA Miguel – 228 Rue du Branlant à Logras – Installation d'un portail coulissant automatique en inox blanc 5.6 m × 1.4 m – Avis favorable
* BOURGEOIS Dan – 186 Chemin du Molard à Greny – Construction d'un abri voiture L 3.3 × l 4.0 × H 3.5 m + Installation de clôture en panneaux grillagés soudés – Avis favorable
* BOZZINI-BONFANTI Manuela – 169 Route de la Combe – Fermeture garage, pose d'une fenêtre et réfection du crépi – Avis favorable
* RODRIGO MATOS Helder – 63 Chemin du Ruthet – Modification façade : fermeture des pavés de verre – Avis favorable

Permis de Construire :

* GAGGINI Didier – 184 Chemin du Molard à Greny – Création d'un garage de 37 m² toiture végétale, remplacement d'une porte d'entrée par une fenêtre, remplacement porte de garage par une porte d'entrée et agrandissement de six fenêtres – Avis favorable

ASSOCIATIONS

Sou des Ecoles : assemblée générale du 29 septembre : 27 familles représentées. Le bilan financier de l'année est négatif (-3097 €) à cause du loto qui a subi un problème de date. Les finances de l'association restent excédentaires. Les manifestations sont toutes reconduites, Aide du Sou des Ecoles pour le financement d' un stage d'équithérapie au centre équestre de Logras pour la classe CLIS.

Le tiers du bureau a été renouvelé et le Président reste en poste.

COURRIER

Club de pétanque concernant son local : l'association demande une subvention de 5 000 € pour acheter un chalet et pour une installation sur le terrain de foot stabilisé. La commission urbanisme devra réfléchir à cette installation.

DIVERS

- Accord du Conseil Municipal pour la participation de la commune à une démarche intercommunale, initiée par le SIIF, afin d'essayer de pallier aux problèmes de dégradations des chemins lors de l'exploitation des bois.
- Information sur l'organisation du cross du collège et du primaire le 16 septembre au matin. Les voies de circulation seront fermées de 08h45 à 13h30.

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :

http://www.mairie-peron.com

Pour toutes vos démarches administratives

(Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme …)

vous pouvez consulter et télécharger les documents

sur le site www.service-public.fr

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Ain

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :
www.caf.fr
Version PC ou mobile

caf.fr
RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.
- Connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile
- Prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé lors d'une situation difficile.

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
0,06 €/min. + prix d'un appel

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
  - Pour consulter votre dossier :
    - date et détail des paiements,
    - état de traitement de votre courrier,
    - demande d'une attestation de paiement.

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
  - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et de votre mot de passe. Si vous ne l'avez plus, demandez-le depuis l'espace "mon compte" du caf.fr (en un clic sur le lien "mot de passe perdu" ou "numéro allocataire perdu").

MAIRIE

POLICE MUNICIPALE

Depuis le 2 novembre, l'agent Matthieu MENARD-DURAND « tourne » sur notre commune ainsi que celles de Collonges et de Farges.

Il sera rejoint le 23 novembre par l'agent Dave MICHAUD qui viendra compléter l'effectif que nous avions prévu pour nos 3 communes.

Cette Police pluri-communale sera présente sur notre commune 2 jours par semaine (2 jours à Collonges et 1 jour à Farges) sans que les jours soient définis à l'avance.

Avant que les agents soient pleinement opérationnels, nous devons nous mettre en conformité au niveau des arrêtés communaux, des panneaux de signalisation à mettre en place.

Passé ce délai, au plus tard en début d'année prochaine, j'ai demandé aux policiers municipaux de sévir directement car voici plusieurs années que nous faisons de l'information et de la prévention sans grand succès.

Il sera d'ailleurs inutile de venir en mairie pour essayer de faire annuler un procès-verbal, les policiers municipaux étant équipés du « procès-verbal électronique », ces derniers sont directement traités à Rennes.

Le numéro de téléphone fixe du poste de police est le 04 50 59 33 12.

Mr. MENARD-DURAND
06 35 06 86 84

Mr. MICHAUD
06 04 54 39 10

Renouvellement du réseau de fontaine du chemin de Brandou

Dans le cadre des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et de réhabilitation du réseau d'assainissement portés par la CCPG sur le chemin de Brandou, la commune a profité des tranchées pour renouveler le réseau en ciment qui alimente la fontaine du Brandou. Ce réseau, vieillissant et situé sur terrains privés, a été changé par un tuyau PEHD de 50 mm sous voirie communale.

Opérations dans le cadre du marché à bons de commande travaux

Profitant des congés de la Toussaint, la municipalité a procédé à divers travaux dans le cadre de son marché à bons de commande avec la création de 2 caniveaux grilles sur la Vie de l'Etraz et les Châtelains, des reprises d'épaulement de la route de Pougny, la reprise d'affaissements divers sur la route de Lyon et la réfection du carrefour au chemin d'accès à la compostière. Egalement, le trottoir le long de la route de Péron a été prolongé jusqu'à l'école. Ce dernier permet de sécuriser le cheminement des usagers venant de Logras.

Note pour les associations Péronnaises

Les demandes de subventions doivent être adressées en Mairie pour le 15 janvier 2016 au plus tard.

La liste des pièces à joindre est la suivante:

- Bilan d'activité
- Bilan prévisionnel
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Numéro SIRET

Aucune relance ne sera effectuée.

Les agents communaux qui encadrent tous les enfants pendant le temps méridien à la cantine :
Hélène, Valérie, Liliana, Sylvie, Cécile, Sandra, Nathalia responsable du restaurant scolaire, Hervé, Danielle, Lorène.

CLIC Pays de Gex
Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Le jeudi 19 novembre le CLIC a organisé à la maison des Associations une conférence animée par le Dr Vincent GARDIN Rhumatologue.

Auberge Communale

L'auberge communale de la Fruitière sera fermée du 21 au 25/12 et du 31 au 12/01 inclus.

Toute l'équipe souhaite de bonnes fêtes et une excellente fin d'année à tous les péronnais/es.

OPERATION BRIOCHES 2015

L'opération brioches pour l'ADAPEI qui s'est déroulée les 10 et 11 octobre 2015 a rapporté la somme de 1 750,73 €. La municipalité remercie les membres des associations communales qui ont participé à la vente des brioches, la boulangerie CARRILLAT de Péron, ainsi que tous les habitants pour leur générosité.

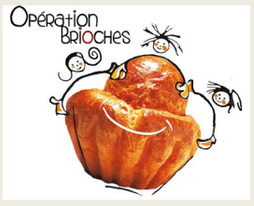

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2016

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! **IL A LIEU DU 21 JANVIER AU 20 FEVRIER 2016.**
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 3,4 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne,** rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier,** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

Vous serez contacté par les agents recenseurs suivant :

- GEINDRE Audrey
- LEVRIER Sophie
- RUGGER Pamela
- LEANDRE Jean-Paul
- LEMAITRE Laurent

Merci de leur réserver un bon accueil.

Nous vous rappelons que les articles des associations sont écrits par les associations elles-mêmes.

ASSOCIATIONS

TIOCANIE FOLKLORE

Le groupe TIOCANIE FOLKLORE exécute les danses traditionnelles de Bresse et d'ailleurs.
L'association compte une trentaine de membres répartis dans tout le Pays de Gex.
Ses répétitions ont lieu tous les vendredis soirs dans différentes salles (dont Gex), dans un climat convivial.
Vous pouvez retrouver la présentation de notre groupe sur le site www.tiocanie-folklore.fr
Si vous êtes musiciens-musiciennes (accordéon, clarinette, cornemuse, vielle à roue, violon) ou danseurs-danseuses (même sans expérience !),
si vous voulez partager nos moments d'amitié,
si vous voulez participer à des sorties spectacles plus ou moins lointaines,
si vous voulez découvrir polkas, scottishs ou rigodons,
alors rejoignez-nous !
Nous vous accueillerons avec plaisir.

Contact : Bernard TAVERNIER, Président, 04 50 40 74 35

BIBLIOTHEQUE

NOËL approche à grands pas et la bibliothèque de Péron a déjà ajouté à ses rayons de nouveaux livres dont les prix littéraires. Les lectrices et lecteurs ont de quoi assouvir leur passion et trouver leur bonheur entre les biographies, les livres historiques, les romans, les policiers, la science-fiction, et un large panel de BD pour enfants et adultes sans oublier un rayon spécial de lectures sur le département de l'Ain et le Pays de Gex.

- Le **mercredi 9 décembre**, emmenez vos enfants respirer l'atmosphère de Noël et de l'hiver à travers des **contes et histoires**.
- Dès janvier, **la bibliothèque se met aux couleurs de l'Australie** : exposition dans les locaux, choix de livres sur ce thème et **conférence** à la Maison des Associations le vendredi 12 février.

- Toujours à la Maison des Association, le mardi 2 février à 20h30, l'historien local **Alain Mélo** nous emmènera à la découverte de notre commune et de ses environs.
- A la salle Champ Fontaine, l'après-midi du samedi 5 mars sera consacré à un **spectacle pour les enfants**.

Rappel de nos horaires : la Bibliothèque vous ouvre ses portes et vous accueille :

- le mardi de 16h30 à 18h;
- le vendredi de 15h à 19h30.

Dans l'attente de vous rencontrer, tous les bénévoles vous souhaitent de
JOYEUSES FÊTES DE NOËL ET UNE ANNÉE 2016 EMPLIE DE JOIE ET DE PAIX.

Tôt ou T'Arts
14ème Festival des Arts de la Rue

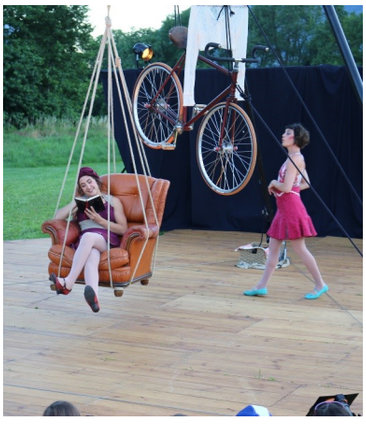

Le Sou des écoles fait sa rentrée !

Suite à notre assemblée générale du 29 septembre, nous accueillons deux nouvelles recrues au sein du bureau, Mesdames Tina Lopez Nadal et Cécile Moesching. Le bureau se recompose comme suit :

- Président José Rossas
- Trésorière Lucie Perrier-David
- Secrétaire Nancy Brugnon
- Vice-présidente Cécile Moesching
- Vice-trésorière Tina Lopez Nadal
- Vice-secrétaire Lucie D'Amore

Notre première réunion a permis de mettre en place les différentes manifestations de l'année et de créer des groupes pour chacune d'entre elles en sollicitant la participation de nombreux parents. Nous remercions d'avance tous les parents pour leur implication aux différentes manifestations de cette année.

La première participation du Sou a eu lieu durant la traditionnelle ***SOUPE*** de l'école. Comme chaque année, la soupe a été réalisée par les enfants et les enseignants avec les légumes du jardin de l'école. A cette occasion nous avons vendu différents fromages ainsi que des sachets de pommes et des compotes maisons réalisées grâce au ramassage de pommes par les enfants.

Et pour accompagner la soupe, le sou a offert une assiette de fromage à chacun.

La soirée s'est déroulée comme à son habitude dans une ambiance conviviale où petits et grands ont pu partager un bol de soupe et faire connaissance.

Le vendredi 13/11 a eu lieu le concours de ***BELOTE GESSIENNE*** organisé par le Sou. Les plus chanceux sont repartis avec une roue de raclette chacun et du vin. Tous les joueurs ont été récompensés pour leur participation. Des grilles de tombola ont pu être vendues pendant la semaine précédant le concours et durant la soirée.

Si vous souhaitez participer activement ou de façon ponctuelle aux différentes manifestations du Sou des Écoles, n'hésitez pas à nous contacter sou.peron@gmail.com, vous êtes les bienvenus. Pour ceux qui souhaitent suivre notre actualité, rendez-vous sur notre blog souperon.wordpress.com

Belle fin d'année à toutes et tous !

Le Sou

JEUNESSE

Vous avez manqué notre dernière soirée ?

Rattrapez-vous en venant participer à la Vogue de la Saint-Antoine qui se déroulera les 16 et 17 janvier. Au programme : bal à thème et repas festif. Attention cependant, la salle ne pouvant pas accueillir tous les habitants de PERON, pensez à réserver vos cartes auprès des membres de l'association.

La Jeunesse, qui a le plaisir de compter 3 nouveaux membres, tient à vous remercier de votre présence tout au long de l'année, et vous souhaite de joyeuses fêtes de noël et une bonne année !

Les personnes de 70 ans et plus en 2016 qui n'auraient pas reçu l'invitation pour le repas annuel du CCAS du

Samedi 27 Février 2016 à la Salle Champ Fontaine

sont invitées à s'inscrire le plus tôt possible auprès du secrétariat de la mairie.

Familles rurales
Vivre mieux !

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Ain

Centre de loisirs La Fontaine Enchantée de Péron

L'équipe pédagogique au 1ier Octobre 2015

Maxime
Directeur

Lorène
Animatrice 3/5 ans

Sabrina
Animatrice 6/7 ans

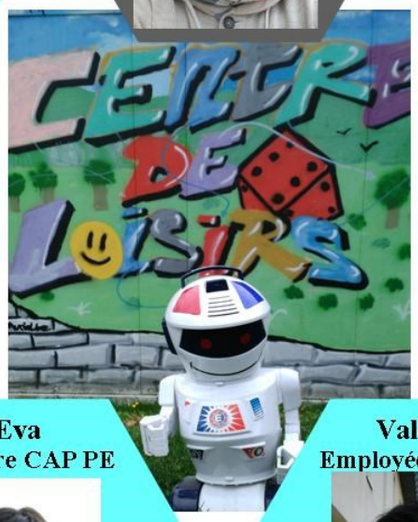

Florent
Animateur 3/5 ans

Mathieu*
Animateur 8/12 ans

Eva
Stagiaire CAP PE

Valérie
Employée Cantine

*Mathieu remplace Angélique pendant son congé maternité

Les services de l'accueil de Loisirs de Péron :

***Accueil Périscolaire matin et soir : 7h30/8h30 et 16h30/18h00**
***TAPs : Lundi et Vendredi de 15h00 à 16h30**
***Mercredi : 11h30/18h00 (repas et après-midi non séparables)**
***Vacances Scolaires : 7h30/18h00 (Le centre est fermé 5 semaines/an : 2 à Noël et 3 début Août)**
L'accueil se fait jusqu'à 9h00 et le départ à partir de 17h00,
le départ et l'arrivée pour la pause déjeuner se font de 11h45 à 12h00 et de 13h30 à 14h00

Contact: 04 50 48 31 52
centre.loisirs.peron@wanadoo.fr
Blog: peronloisirs.over-blog.com

Conditions d'inscription :

- **Fiche Sanitaire* et Dossier Enfant* à jour**
- **Remplir la fiche d'inscription* (TAPs/Mercredis/Vacances…)**
- **Etre adhérent à l'association en 2015/2016 (25 euros)**

***Les fiches sont disponibles au bureau ou en téléchargement sur le blog**

Permanences Familles :
Tous les jours de la semaine de 16h45 à 18h00 et le mercredi de 8h30 à 11h30 (Périodes Scolaires et Vacances)

Dimanche 13 décembre 2015
Concert de la Bonne Humeur
Salle Polyvalente de Saint Jean de Gonville
Avec les orchestres junior et senior

Société Musicale de PERON-SAINT JEAN DE GONVILLE
La Bonne Humeur
http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/

Notre société ayant repris ses activités depuis maintenant deux mois, nous pouvons déjà faire un premier bilan pour chacune de ses composantes.
Les effectifs de l'école de musique se stabilisent encore cette année avec 7 élèves en Eveil, 44 en Formation Musicale et 52 répartis dans les différentes disciplines instrumentales. Toujours impliquée dans le fonctionnement de l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de Gex à laquelle elle adhère depuis maintenant 28 ans, la société musicale voit deux de ses membres exercer à des postes stratégiques : nous félicitons Virginie COLLET, directrice de l'orchestre senior et professeur de saxophone, nommée coordinatrice du corps enseignant, et Véronique DONNET nouvelle co-présidente de l'Ecole Intercommunale, aux côtés de Marc LEHMANN. Véronique prend la suite de Martine FERNOUX, que nous remercions sincèrement pour son travail au sein de cette difficile fonction. Gageons que les compétences et l'engagement de Virginie et Véronique redynamiseront l'Ecole de Musique qui voit ses effectifs régresser lentement depuis quelques années, avec des baisses notables dans certaines disciplines instrumentales, comme la percussion. D'ailleurs, ces points furent vivement discutés lors de notre dernière assemblée générale.

Benoît Etienne a retrouvé un effectif de 35 jeunes au sein de l'orchestre junior, les nouveaux arrivants compensant les inévitables départs. La tâche de Benoît est plutôt ardue : il lui faut proposer des pièces qui satisfassent les « anciens » tout en ne rebutant pas les « nouveaux » pour que l'alchimie aboutisse à un programme agréable à jouer…et à entendre.
Avec les 54 exécutants de l'orchestre senior, Virginie doit résoudre la même équation. Soyez nombreux à assister à notre concert de décembre (voir ci-dessus) pour faire un constat : la jeunesse est le caractère prédominant de la Bonne Humeur. Certes un noyau fort et expérimenté assure une bonne base pour travailler un programme intéressant pour tous, même si le degré de difficulté des pièces doit être revu à la baisse. Malgré cela, et à la surprise de la directrice, cet aspect est très bien accepté par les anciens ; d'autant plus que c'est parmi eux que l'on trouve les chefs de pupitres indispensables au travail de détail, dont le point d'orgue sera le weekend de janvier aux centre Georges Moustaki des Moussières. C'est dans cet agréable environnement que les musiciens prépareront le programme qui sera joué au concert de printemps.

Et où se situe la Bonne Humeur dans le paysage musical français ? Il suffit de remonter la pyramide nationale. Au niveau local, nous adhérons au Groupement Musical du Pays de Gex qui compte 12 sociétés : harmonies (la Bonne Humeur, la Société Musicale de Ferney, par exemple), batterie fanfare (la Gessienne), Ensemble de Cuivres (Chancy-Collonges)... De fait, nous sommes intégrés à la Fédération Musicale de l'Ain, composée de chorales, trompes de chasse, harmonies, batteries fanfares, ensembles de cuivre… soit 86 sociétés (8000 musiciens). L'activité de cette fédération est axée sur les stages de formation musicale en juillet et novembre de chaque année, l'organisation des examens de fin de cycle, le fonctionnement de 2 orchestres : l'orchestre junior des harmonies de l'Ain et l'orchestre des harmonies de l'Ain qui recrutent leurs membres dans les sociétés adhérentes. Ajoutons à cela l'organisation de masters classes de perfectionnement. Cet année, dite année des cuivres, elles sont consacrées aux musiciens pratiquant la trompette, l'euphonium, le trombone, la contrebasse, le cor….à l'exemple de celle qui a eu lieu à Ferney-Voltaire, le weekend du 21 novembre dernier.
En remontant d'un cran, nous entrons dans la Fédération Musicale Rhône-Alpes : elle rassemble les fédérations de l'Ain, de l'Ardèche, de la Drôme, de la Loire, du Rhône, de la Haute Savoie, de la Savoie, de l'Isère (dite Dauphinoise), soit 573 sociétés. Son action porte principalement sur l'organisation des concours, la formation et les stages de perfectionnement des directeurs et directrices d'orchestre et chorale (le but étant d'obtenir le Certificat Régional de Direction des Sociétés Musicales, comme celui réussi par notre directrice Virginie, il y a quelques années), de soutenir les actions départementales et de faire valoir celles-ci au dernier échelon de la pyramide, la Confédération Musicale de France. Celle-ci s'attache à promouvoir la pratique collective musicale, instrumentale et vocale, théâtrale et de danse, à favoriser la formation de l'encadrement, créer un pôle de ressources musicales, renouveler et faire circuler les œuvres, développer les actions artistiques et pédagogiques, définir une stratégie de communication.

Tous ces organismes sont des associations loi 1901, et si nous retrouvons des professionnels dans les différentes structures, le but de leurs actions est de favoriser la pratique de la musique amateur. Le statut d'adhérent de la société musicale nous permet d'accéder aux possibilités offertes à tous les niveaux, d'obtenir des aides ponctuelles (technique et financières) et de bénéficier d'un contrat groupe pour assurer tous les membres de la société musicale, y compris les instruments et le mobilier.
Il est temps maintenant de vous souhaiter de joyeuses et paisibles fêtes de fin d'année. Que 2016 vous soit douce et légère.

Maxime COLLET

JUDO-CLUB PERON

DOJO GESSIEN PERON

DOJO PERON
SAISON 2015-2016

Un club dynamique et innovant pour la compétition et le loisir...
Ouvert à tous à partir de 5 ans

Nouveaux horaires ! Nouveaux professeurs !

HORAIRES

Mardi
17h à 18h Débutants avancés
18h à 19h Benjamins / Minimes

Mercredi
14h à 14h45 Éveil-judo
14h45 à 15h30 Débutants
15h30 à 16h30 Poussins 1
16h30 à 17h30 Poussins 2

Vendredi
17h à 18h Poussins 2
18h à 19h Benjamins / Minimes
20h à 21h30 Cadets / Juniors / Seniors

Tarifs adhésion :
210€ pour 1 enfant, compris licence club
340€ pour 2 enfants, compris licence club
390€ pour 3 enfants, compris licence club

Éveil-judo : 5 et 6 ans
Poussin 1 : 2ème année de judo
Débutant : 7 et 8 ans
Poussin 2 : 3ème année de judo

JU-JITSU CARDIO-JUDO

DOJO GESSIEN PERON

DOJO PERON
SAISON 2015-2016

NOUVEAU

Le Judo -Club de Péron vous propose un cours collectif de Cardio-judo pour tous,

Un espace dédié aux renforcements musculaires, gainages et étirements, et aux self-défenses, qui permet d'améliorer sa condition physique !

Un sport dédié à la santé et au bien-être allant du niveau débutant à avancé, à l'aide de matériels adaptés.

HORAIRES

Jeudi
19h à 20h Cardio-judo adulte loisir

Un cours sera éventuellement ajouté le mardi de 19h à 20h suivant la demande

Forfait annuel établi :
un cours/semaine : **200€ + 37€ la licence**
ou
Forfait à la séance :
6€ + l'adhésion à la licence
ou
L'achat d'une carte de fidélité :
(10 séances + 1 offerte)
60€/carte + l'adhésion à la licence

DOJO PERON - Proche gymnase de l'ANNAZ PERON - site : dojogessienperon.com - @ : judoclubperon@gmail.com

CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT CONTÉ »

Comme promis, je vous présente aujourd'hui l'organisation structurelle de notre société.

Forte de trente-deux adhérents en cette année 2015, la gestion est assurée par un conseil d'administration composé de six membres : Bernard Ferrolliet, Denis Clerc, Philippe Marion, Bernard Julliard, Nicolas Ferrolliet, Philippe Duclos.

Les six responsables d'équipes : Denis Clerc, Lucien Cuzin, Jean-Paul Decombaz, Nicolas Ferrolliet, Bernard Julliard et Philippe Nicod assurent la coordination entre le conseil d'administration et les chasseurs placés sous leur responsabilité, avec entre autres, l'application et le suivi du plan de chasse, le suivi mensuel des prélèvements de sangliers.
A noter qu'ils sont organisateurs de chasses collectives ayant suivi et satisfait à la formation sécurité.

La commission sangliers : Lucien Cuzin, Michel Julliard, Guy Mestrallet assurent la coordination avec le monde agricole, afin de planifier la pose de clôtures dans le cadre de la protection des champs de maïs.
A charge également d'intervenir en tirs d'affût si nécessaire sur les champs de céréales arrivant à maturité.
Toutes ces actions étant soumises à la législation en vigueur.

La commission étang : Parfait Grobon, Olivier L'hermelin, Gérard Moutton gèrent la réglementation de la pêche sur le site, aidés en cela par Christian Desmaris et Bernard Bonneton membres de l'AAPPMA que je tiens à remercier.
La commission organise le **concours de pêche qui aura lieu le dimanche 6 juin 2016**.
Un projet de purification de l'eau par bassin de filtration est actuellement en cours, je vous en reparlerai lors d'un prochain numéro.

La commission loto: José Farinas, Nicolas Ferrolliet, Bernard Ferrolliet, Alain Grand, Bernard Julliard, Gérard Moutton
préparent actuellement l'organisation du second **loto de la société qui aura lieu le samedi 12 mars 2016.**

Le point d'orgue des manifestions **2016 sera le repas dansant.**

Samedi 6 Février 2016
Repas dansant salle Champ Fontaine

Vous pouvez dès à présent retenir vos places auprès de nos sociétaires ou en téléphonant au 04 50 56 34 97.
Chaque année, malheureusement, nous refusons du monde, alors ne tardez pas !!!

Au chapitre des nouveautés

Théâtre de verdure - Route du Sauvage - Greny
Un jeune metteur en scène, photographe animalier et berger à la Poutouille présentera une pièce en quatre actes.

Soirée en plein air et nocturne 1er avril 2016

Acte 1	Cerfs et soja
Acte 2	Sangliers et blé
Acte 3	Daim égaré
Acte 4	Serge et Nicole lama fugueurs

Pour tous renseignements :
lamadelon@jr.ch

Bernard FERROLLIET – St Hubert du Gralet

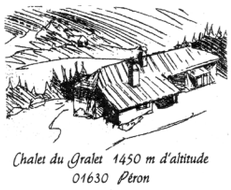

AG3,
l'Association de Gestion du Gîte du Gralet

Depuis bientôt un quart de siècle, l'association AG3 est mandatée par la mairie de Péron pour assurer un entretien courant du refuge du Gralet, afin que les randonneurs puissent y trouver le meilleur accueil possible. Pour cela, et avec l'aide des employés communaux, les travaux liés à cet entretien sont faits deux fois par an par une équipe motivée et engagée : ménage complet, changement et lessive des alèses, ramonage, approvisionnement de la réserve de bois…. Tout au long de l'année, en collaboration avec les secrétaires de mairie, elle s'implique dans la gestion des réservations, la capacité du refuge étant limitée à 19 couchages.

Vous trouverez plus d'informations sur le **site de la mairie de Péron, rubrique Vie Pratique/Chalets**
Bien que le confort du refuge ait été passablement amélioré ces dernières années, il conserve le caractère rustique d'un chalet d'alpage, très apprécié des randonneurs de tous horizons. Pour preuve les innombrables témoignages de satisfaction et remerciements adressés à l'association qu'on peut lire dans les 17 livres d'or.
Mais comme toute structure accueillant du public, le refuge n'échappe pas aux réglementations pondues par les administrations, en particulier celles relatives à la sécurité. Suite à la visite de la commission en charge de cet aspect, le refuge a reçu un avis favorable au maintien de son ouverture, bien qu'accompagné d'une liste de travaux et recommandations à exécuter dans les meilleurs délais possibles, que la mairie a déjà programmés. Mais une restriction de taille nous est imposée; je la cite :
« Suite à l'arrêté ministériel du 20 octobre 2014 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public: depuis le 1er janvier 2015, les mineurs ne peuvent réserver pour le Gralet ou se rendre en nuitée au Gralet que s'ils sont accompagnés de leur famille. »
Cet avis est mentionné sur le site de réservation. Dans la programmation des travaux, les différents textes règlementaires seront affichés dans le refuge.

Maxime COLLET

PAROISSE

Programme des messes :

Sam. 5 déc. 2015	St-Jean à 18h
Dim. 6 déc. 2015	Collonges à 10h
Mar. 8 déc. 2015	St-Jean à 20h – Immaculée Conception
Sam. 12 déc. 2015	Challex à 18h
Dim. 13 déc. 2015	Farges à 10h
Sam. 19 déc. 2015	Thoiry à 18h
Dim. 20 déc. 2015	Pougny à 10h
Jeu. 24 déc. 2015 (caté, aumônerie)	Thoiry à 19h – Célébration de Noël
	St-Jean à 23h. – messe de minuit
Ven. 25 déc. 2015	Péron à 10h. – Nativité du Seigneur
Sam. 26 déc. 2015	pas de messe
Dim. 27 déc. 2015	Challex à 10h.

Contact Père Pierre-Yves Monnoyeur
Presbytère, 1 place de l'église – 01710 Thoiry
Tél. 04.50.41.20.86 ou pierreyves.monnoyeur@gmail.dom
http://www.thoiry.stjean.com

La paroisse ainsi que l'Association Paroissiale souhaitent à tous de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

COMITE DES FETES

Fête du Boudin

Même si les modalités de la journée ne sont pas complètement arrêtées, la seconde édition de la journée dédiée au boudin aura bien lieu le samedi 30 janvier à la salle Champ Fontaine. Cette manifestation originale mettra en avant les produits artisanaux du terroir et c'est ainsi que le boudin sera fabriqué, vendu et dégusté sur place cette année. D'autres produits comme de la charcuterie maison seront également proposés au public. Rendez-vous dès 9 heures le matin pour la vente à emporter et à 12 heures pour le repas.

Renseignements:
secretariat.cdfperon@yahoo.fr ou au 06 09 91 29 89.

C. DESMARIS

Une bien belle Fête de la pomme 2015 !

A défaut d'avoir été un « grand cru » pour la production de fruits (la faute à la canicule !), la Fête de la pomme qui s'est déroulée le dimanche 4 octobre a été un grand moment festif !
Le grand beau temps, déjà presque automnal, a incité familles, voisins, amis, amateurs et connaisseurs à se retrouver sur le verger, à Greny. Plus de 200 repas, sous les chapiteaux fournis par le Comité de Fêtes, avec le fameux boudin aux pommes ont été servis ; mais certains n'ont, malheureusement, pu trouver place … !

Le vieux pressoir a toujours autant de succès ; il est vrai que le jus du Verger Tiocan est particulièrement goûteux avec le mélange de toutes ces variétés, acidulées ou sucrées, douces ou plus rêches, tendres ou fermes, … qui font la diversité de la collection : près de 140 variétés anciennes, toutes issues des vieux vergers gessiens et valserans et qui ont permis la création de ce verger conservatoire de plus de 2 hectares : 400 arbres et plus encore dans les pépinières,..
Jeux pour les enfants, contes « à balader » pour petits et grands, promenade en calèche, dégustation des pommes, conférence de nos amis suisses de Retropomme, réalisations artistiques des enfants de écoles « les hôtes du verger » et « l'arbre renversant » de Suzanne Lewest, animation musicale, détermination de fruits et toujours la collection de fruits, pommes et poires, du Verger, augmentée de celle de notre fidèle partenaire, l'Ecole fédérale de Lullier.
Les bénévoles de l'association remercient tous les visiteurs et participants de leur gentillesse et de la compréhension de ceux qui n'ont pu repartir avec autant de fruits ou bouteilles qu'ils espéraient. C'est Dame Nature qui en décide : certaines années sont fastes et, même exceptionnelles, comme 2014, d'autres sont plus modestes … il faut bien que les arbres se reposent !

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour la 26° édition de cette « Fête de la Pomme » le dimanche 2 octobre 2016. En attendant, les amateurs peuvent nous retrouver à la fin de l'hiver et au printemps pour les cours de taille et de greffe … Les bénévoles et leurs amis (vous ?!) savent qu'à partir du mois de mars, ils peuvent se rendre utiles sur le verger toute la matinée des derniers samedis du mois.

Au plaisir de vous revoir !

TRIBUNE LIBRE

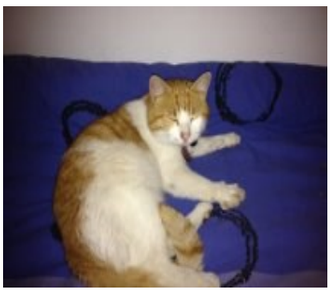

Trouvé

Bonjour,
J'habite à Feigères, 114 Chemin de la Chapelle. Il y a quelques semaines, ce jeune chat (mâle et probablement castré) est arrivé chez moi. Il a un collier avec une clochette et un aimant pour l'ouverture d'une chatière. S'il vous appartient ou si vous le reconnaissez, veuillez me contacter au 06 20 70 85 80.

Rodolphe COLLET

ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN

ADAPA

L'aide à domicile pour tous

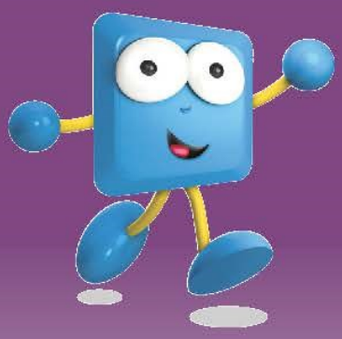

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué… ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas…)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle - rendez-vous, sorties… (transport accompagné).

Nous pouvons également vous proposer d'**autres services…**

Contactez-nous au 04 74 45 59 60, **la responsable de votre secteur** se déplacera à votre domicile **gratuitement et sans engagement** afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles…

Mme Aurélie BEGON
58, rue de Genève – 01630 ST GENIS POUILLY
a.begon@adapa01.com

Permanences :
• Bureau de St Genis Pouilly
le lundi et le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30

Imprimerie du Centre - 01 Bourg en Bresse

UNA
Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

SI services à la personne

INFOS PRATIQUES

NUMEROS D'URGENCE

SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
PHARMACIE DE GARDE	3237

SANTE SUR LA COMMUNE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Massothérapeute : J. SIMOND	06 23 36 45 46
Homéopathe : Dr. DEMENTHON	04 50 56 38 10

MEDECINS A PROXIMITE

Dr. MOGENET, ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
Dr FLEURY, COLLONGES	04 50 48 60 22
CABINET DE MEDECINS, COLLONGES	04 50 56 71 00

PHARMACIE A PROXIMITE

THOIRY, Place de la Mairie	04 50 41 20 31
THOIRY, Val Thoiry	04 50 20 87 57
COLLONGES, Grand Rue	04 50 59 60 17

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

INFIRMIERES

Cabinet, COLLONGES	04 50 56 71 64

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

RELAIS POSTE INTERMARCHE

04 50 59 15 70

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

BIBLIOTHEQUE

	04 50 56 41 39
Le mardi	de 16h30 à 18h00
Le vendredi	de 15h00 à 19h30

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza ROMA (à emporter)	04 50 59 40 71

COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	**le jeudi**
Gestion des poubelles	00 800 75 27 84 20
ALLO ENCOMBRANTS	04 50 20 65 86

DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00
Fermée les jours fériés	

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46
E-mail : accueil@mairieperon.fr
www.mairie-peron.com

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Mercredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Calendrier des fêtes

DECEMBRE 2015			
Mercredi 2	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Mercredi 2	PAROISSE	MARCHE DE NOEL	CF
Mercredi 9	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 12	BELOTE GESSIENNE	MARATHON	CF
Dimanche 13	MUSIQUE	CONCERT	ST JEAN DE GONVILLE
Vendredi 18	C.O.S.	ARBRE DE NOEL	CF
JANVIER 2016			
Vendredi 8	PECHE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Mercredi 13	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 16	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Dimanche 17	JEUNESSE	VOGUE DE PERON	CF
Samedi 23	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Dimanche 24	ALMURIC	SALON SCIENCE-FICTION	CF
Jeudi 28	MAIRIE	VŒUX DU MAIRE	CF
Samedi 30	COMITE DES FETES	VENTE BOUDINS	CF
FEVRIER 2016			
Mardi 2	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE M. MELO	CF
Samedi 6	CHASSE	REPAS DANSANT	CF
Dimanche 7	BIBLIOTHEQUE	CONFERENCE	MdA
Mercredi 10	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Mercredi 10	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Samedi 13	BELOTE GESSIENNE	CONCOURS DE BELOTE	CF
Samedi 20	VOIE DU DRAGON	NOUVEL AN CHINOIS	CF
Dimanche 21	COMITE DES FETES	LOTO	CF
Samedi 27	C.C.A.S.	REPAS	CF
MARS 2016			
Samedi 5	BIBLIOTHEQUE	THEATRE ENFANT	CF
Dimanche 6	PAROISSE	LOTO	CF
Mercredi 9	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 12	CHASSE	LOTO	CF
Dimanche 13	UNION DES COACH DU LEMAN	DIMANCHE DU BIEN-ÊTRE	CF
Vendredi 18	PAROISSE	BOL DE RIZ	CF
Dimanche 20	SOU DES ECOLES	LOTO	CF
Vendredi 25	BELOTE GESSIENNE	MASTER	CF

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : http://www.mairie-peron.com

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 78 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Février 2016.

La Rédaction

Un peu d'histoire

Grâce aux archives on découvre que les noms de nos communes ont souvent changé au cour de l'histoire. Voici les graphies anciennes de nos villages :

Cessy	Seissiacus en 1198, Sessier en 1400, Sessy en 1744, Cessy en 1780
Challex	Parrochia de Chaloys en 1298, Chaloes en 1308, Chalois en 1332, Chaloex en 1344, Chalay en 1397, Challex en 1437, Challaix en 1738, Challex en 1790
Chevry	Chivriacus en 1264, Chivriez en 1572, Chevry en 1750
Chézery-Forens	Chisery en 1403, Chésery en 1687, Chézery-Forens en 1962
Collonges	Collonges en 1401, Collunges en 1441, Colonges en 1460, Collonges Fort L'écluse en 1850
Crozet	Croset en 1332, Apud Crosetum en 1437, Crozet en 1790
Divonne	Divonna en 1229, Divonne en 1631
Farges	Apud Farges en 1337, De Fargiis en 1437, Mesura de Farges en 1497, Farges en 1700
Ferney-Voltaire	Fernay en 1235, Ferney en 1526, Fernex en 1670, Ferney en 1771, Ferney-Voltaire 1780
Gex	Gaix en 1137, Jas en 1225, Jay en 1236, Ges en 1416, Gex en 1559
Grilly	Graliacus en 1271, Grelie en 1332, Greyllier en 1573, Grilly en 1691
Léaz	Villam de Laia en 1183, Leya en 1272, Aya en 1441, Léaz en 1777
Lélex	Les Loyes en 1322, Leslay en 1670, Le Lex en 1751, Lélex en 1790
Mijoux	Val media de Juria en 1334, Es vaux de Mijoux en 1611, Mijoux en 1670
Mourex	Morex en 1185, Mourey en 1483, Murez en 1507, Mourex en 1766
Ornex	Ornay en 1286, Cura de Ornay en 1344, Ornex en 1526
Peron	Pyrons en 1344, Piron en 1528, Peron en 1554
Pougny	Castrum de Pounye en 1277, Pougnier en 1397, Pougny en 1826
Prévessin-Moëns	Moyns en 1211, Moinx en 1236, Privissin en 1307, Previssin en 1526, Moingz en 1573, Prévessin en 1734, Prévessin-Moëns en 1975
Sauverny	Villa de Soverniaco en 1225, Souvernier en 1319, Sovernier en 1397, Sauvergnier en 1730, Sauverny en 1791
Segny	Synier en 1300, Segniez Parrochia Sancti Baudilii en 1444, Segni en 1589, Segny en 1695
Sergy	Sergiacus en 1110, Sergye en 1261, Apud Sergier en 1397, Sergiez en 1528, Sergy en 1644
St Genis-Pouilly	Sanctus Genesius en 1250, St Geneis en 1297, Sancto Genissio en 1332, St Genix en 1572, Pouilly Saint Genis en 1600, Le Centre 1789, St Genis-Pouilly en 1886
St Jean de Gonville	In Gontiano en 912, Govella en 1095, St Johan de Goveilles en 1283, Gonville en 1789, St Jean de Gonville en 1815
Thoiry	Thoyrie en 1301, Thoyrier 1397, Toiry en 1670, Tory en 1751, Thoiry en 1710
Versonnex	Versonai en 1234, Versonay en 1300, Versonex en 1528, Versonnex en 1697
Vesancy	Vizencie en 1200, Vissancier en 1390, Vesanci en 1589, Vesency en 1730, Vesancy en 1790

Carte du Pays de Gex en 1751
PAYS DE GEX
Viry
Galet
Giron
Chezery
Grandessier
le Crest
Chaufremy
Serpentaise
Confort
Ballon
Avanxy
Pont Gresin
Moral
Eloise
Fretiere
Arsina
Nerecombe
Maigrin
Rossel
Rafort
la Riviere
Myoux
Nodamont
Sessy
Chevry
Segny
Villard ND
S Loup
Versonnex
Versey
Veygier
Maurice
Forcenex
Villeneuve
Bretigny
Alamogne
Poully
S. Genis
Tory
Perigny
Matignin
Valaurens
Colex
Gentou
Vesancy
Cologne
Bellerive
Geneve
Greste
Vendoure
Colovrex
Pra l'Eveque
Marsa
Villegrande
Etrambiere
Monthoux
Gaillard
Conche
GENEVE
Lancy
Peney
Verin
S. Jean
Satigny
Chouly
Malva
S. Jean
Sergy
Chevilly
Bourdigny
Saconay le Pt
Saconay le Gr.
Tuillerie
Gex
Vaseron
Fenieres
Longras
Paicy
Ressin
La Pierre
Chalex
Peron
Airan
le Crest
Forges
Pougny
Callonges
Longearey
LA CLUSE
Chancy
Laconay
Tairy
Veigy
la Joux
Viry
Valery
Cheury
Rouchemont
Castellar
Grossa
Pernen
Bernex
Onnex
Pesey
Plan aux Ouates
Troinay
Bossey
S. Julien
la Toy
le Coing
Vouray
Beaumont
Sapié
la Mura
Nat
Monnetier
Essert
Aysery
Jussy
Cornier
Chantrier
Bailliage
Terrnier